



CSA d'administration centrale Déclaration liminaire

Paris, le 20 octobre 2025

Madame la Présidente,

Boycott du CSA AC du 23 septembre

La première organisation syndicale du secrétariat général et de l'administration centrale ayant boycotté le CSA AC du 23 septembre dernier, vous nous conviez ce jour à un CSA de repli.

Bien que notre organisation syndicale n'ait pas pour principe de boycotter les instances de dialogue social, à la lecture de son ordre du jour nous ne pouvons pas accepter au nom des personnels du secrétariat général que nous avons l'honneur de représenter de siéger à ce CSA AC.

En effet, trois points d'importances nous étaient présentés sans même qu'il n'y ait eu d'ouverture de discussions au préalable, ni qu'ils soient soumis à l'avis des organisations syndicales.

La création d'astreintes numériques le week-end dans les DIR-SG, la création d'une direction de programme « IA » au sein du secrétariat général et celle de la direction de programme « outils numériques de pilotage des juridictions » à la DSJ revêtent des enjeux d'importance pour notre administration, c'est pour cela que l'**UNSa Justice SG AC** vous saisissait la semaine dernière par courrier afin de vous demander le retrait de ces points et d'initier un dialogue social entre les organisations syndicales et vos services.

Création d'astreintes numériques le week-end dans les DIR-SG

S'agissant de ces astreintes, l'**UNSa Justice SG AC** souhaite discuter de l'impact de celles-ci sur l'organisation du travail pour les personnels et obtenir des garanties sur les compensations qui leurs sont dues. Il est aussi important de savoir, que nous avons en l'état des fonctionnaires mais aussi de nombreux contractuels concernés par cette évolution.

Création d'une direction de programme « IA » au sein du secrétariat général

Concernant la création d'une direction de programme « IA » au sein du secrétariat général, là encore aucune information sur sa nécessité, sa méthodologie, sa composition ou son rôle. Nous n'avons été destinataire en amont d'aucune information sur le nombre d'agents recrutés, sur leur fiche de poste ou sur leur lettre de mission.

Pour ces raisons et comme nous l'avons évoqué lors du CSA ministériel du 29 septembre dernier, l'**UNSa Justice SG AC** souhaite que nous engagions des travaux de fond, sur la base d'engagements et de principes qui impliquent de prime abord le ministère de la Justice sur le déploiement du numérique et en particulier de l'intelligence artificielle au sein de notre ministère.

Comme nous vous le disions dans notre courrier, nous souhaitons élaborer un document ministériel et ensuite créer la direction de programme.

Création de la direction de programme « outils numériques de pilotage des juridictions »

S'agissant de la création de la direction de programme « outils numériques de pilotage des juridictions » à la DSJ, notre démarche et nos demandes sont les mêmes que pour celles relatives à l'IA.

Charte des temps de l'administration centrale

Depuis le CSA AC du 10 mars 2025, vous aviez répondu favorablement à la demande de notre organisation syndicale à savoir actualiser notre charte des temps. Nous avons reçu l'engagement qu'un calendrier de réunions et une méthode de travail, en lien avec les directions seraient proposés aux organisations syndicales.

Or, force est de constater, qu'aucune méthodologie n'a été initiée. En conséquence, **l'UNSa Justice SG AC** souhaite obtenir une proposition de calendrier de travail dans les prochains jours pour répondre aux attentes de l'ensemble des personnels et permettre une harmonisation des pratiques.

Situation précaire des agents contractuels

Depuis le CSA AC du 22 janvier 2025, face à nos alertes sur la situation précaire pour certains et la gestion aléatoire de la prolongation ou non de leur contrat pour d'autres, vos services nous avaient assuré que des éléments 2024-2025 seraient présentés. Or, au regard de l'ordre du jour, une nouvelle fois, notre organisation constate que ces engagements ne sont pas tenus.

Nous insistons pour obtenir lesdits éléments pour le prochain CSA AC car nous souhaitons le retour à une gestion transparente de nos collègues contractuels qui pour nombre d'entre eux sont en grande précarité au sein de notre administration.

L'UNSa Justice SG AC espère que ce CSA AC permettra le retour à un dialogue social de qualité, transparent dans le plus grand intérêt de tous vos agents dont l'investissement n'est plus à prouver.

Enfin **l'UNSa Justice SG AC** profite de cette instance pour rendre hommage à deux de nos collègues qui nous ont quittés en cette fin d'été. Magali AUFAN, déléguée à l'encadrement supérieur dont nous saluons l'engagement professionnel, sa gentillesse et sa disponibilité et Régis GRAVA qui au-delà de ses fonctions syndicales au sein de l'administration pénitentiaire où il était reconnu et respecté, a occupé le poste de président du CRAS de PARIS et a été à l'initiative de nombreuses avancées en matière d'aide sociale pour nos collègues parisiens. Ils resteront tous les deux dans nos mémoires, nous les remercions et pensons à leurs familles et leurs proches.

Sandrine DEBATS
Secrétaire générale



« Pour l'avenir de nos métiers d'aujourd'hui et de demain »



mail : synd-unsajustice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09